

Décision

Générale

colonial

Décision n° 5 accordant des gratifications au personnel en service à l'Hôpital Colonial

n° 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 janvier 1943

Numéro JO
n° 2 du 15/01/1943

Date du numéro
15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les gratifications suivantes sont accordées au personnel européen et indigène des services Hospitaliers de la Colonie ci-après désigné : Madame HAMOT en religion Sœur Marie du Calvaire 1.000 f. Madame VAN WEGGEN, en religion Sœur Saint Barthélemy... 1.000 f. EGUEH, infirmier de 2me classe... 500 f. MOHAMED KAMIL, infirmier de 2me classe... 300 f.